

Paris, le 18 décembre 2018

## PLF 2019 Axema regrette le rendez-vous manqué du Gouvernement pour la modernisation des exploitations agricoles

Dans la nuit de lundi, dans le cadre de la dernière lecture du Projet de Loi de Finances 2019, **les députés ont voté pour la suppression de la mesure visant à étendre le dispositif de suramortissement numérique aux agroéquipements.** Et ce alors même que cette disposition avait été votée par le Sénat.

Axema regrette cette décision. L'extension du dispositif de suramortissement numérique aux agroéquipements aurait permis aux agriculteurs de s'équiper de technologies d'automatisation et de précision concourant à la transformation du modèle de production agricole.

En effet, Axema rappelle que l'usage des agroéquipements permet **une réduction de 30% des produits phytopharmaceutiques dans l'agriculture française**, qui pourrait être **poussée à 50%** si l'on prend en compte les équipements de pointe.

**Pour Alain Savary, Directeur général d'Axema :** « *La position de l'Assemblée nationale est un non-sens. Cette décision est en contradiction totale avec les ambitions agroécologiques affichées par le gouvernement, ainsi qu'avec les attentes de la société. Cette situation aura eu le mérite de créer le débat et de sensibiliser les élus à la contribution des agroéquipements aux grands enjeux de l'agriculture de demain. Nous ne lâcherons rien. C'est un sujet est trop important et donnons rendez-vous en 2019* ».

L'année prochaine, Axema soumettra de nouvelles propositions aux pouvoirs publics pour faciliter l'intégration des agroéquipements intelligents et innovants dans les exploitations agricoles.

### A propos d'AXEMA

AXEMA est l'association française des acteurs industriels de la filière des agroéquipements et de l'Agroenvironnement. Elle regroupe les constructeurs français et importateurs de matériels agricoles des différentes filières de la production agricole, végétale et animale, ainsi que les producteurs et importateurs de matériels pour l'entretien des espaces verts. AXEMA compte 224 sociétés membres réparties entre fabricants (70%) et importateurs (30%).

**Pour nous suivre :** [www.axema.fr](http://www.axema.fr), Twitter : [@AxemaFR](https://twitter.com/AxemaFR), LinkedIn : [AXEMA](https://www.linkedin.com/company/axema)

### Contacts – Agence Confluence

**Charles Collet**  
[charles.collet@confluence.fr](mailto:charles.collet@confluence.fr)  
01 40 07 98 25

**Julie Chaouat**  
[Julie.chaouat@confluence.fr](mailto:Julie.chaouat@confluence.fr)  
01 40 07 98 20